

**Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
déclarée à la préfecture de Paris le 16 février 2012
Siège social : 2/8 rue Gaston Rebuffat - 75019 Paris**

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale du lundi 18 mars 2019
--

L'an deux mille dix-neuf et le **18 mars 2019 à 19 heures**, les membres de l'Assemblée Générale de l'association dénommée **Société Française de Médecine Dentaire du Sommeil**, dont le siège social est 2/8 rue Gaston Rebuffat - 75019 Paris, se sont réunis à l'UFR d'Odontologie de l'Université Denis Diderot, 5 rue Garancière 75006 PARIS sur convocation du **Président par mail**.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Sont présents ou représentés:

Mme Christine Boehm-Hurez - Secrétaire Général
M. Michel-Christian Ouayoun - Président
M. Pascal Garrec
Mme Laurence Jordan représentée par Mme Sylvie Legris
Mme Maguy Levy
Mme Sylvie Legris
Mme Béatrice Aknine représentée par Mme Christine Boehm-Hurez
M. Jean-Baptiste Kerbrat
M. Boris Pételle
M. Henry Frajder
M. Yves Soyer représenté par Mme Christine Boehm-Hurez
M. Elie Attali représenté par Madame Maguy LEVY

Mme Christelle Aublé - Colloquium

M. Robert Garcia : absent

M. Michel-Christian Ouayoun préside la séance en sa qualité de Président de l'Association ; Mme Christine Boehm-Hurez est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire Général de l'association.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée Générale et met à la disposition de ses membres :

- Les pouvoirs des membres représentés ;
- La feuille de présence certifiée exacte ;
- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mars 2018
- Le bilan comptable pour l'exercice clos
- Le budget prévisionnel pour l'exercice 2018-2019

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant :

1. Questions diverses
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mars 2018
3. Rapport moral du Président
4. Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018
5. Quitus aux administrateurs de leur gestion
6. Affectation du résultat
7. Approbation du budget 2018-2019
8. Montant de la cotisation 2020
9. Questions diverses

Le Président donne ensuite la parole à tout membre de l'Assemblée Générale et la discussion s'engage en fonction des différents points à l'ordre du jour.

1. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MARS 2018

Le Président demande l'approbation de l'Assemblée Générale sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mars 2018.

Résolution :

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mars 2018.

3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Chers tous,

Cette année passée a été très riche en événements pour la SFMDS. La SFMDS est devenue un partenaire scientifique de référence. Elle siège désormais aux conseils scientifiques de la Société Française de Recherche et de Médecine du Sommeil (SFRMS), de la Fédération Française d'Orthodontie (FFO) et de la European Academy of Dental Sleep Medicine (EADSM). C'est ainsi que nous avons à préparer :

- un symposium sur le diagnostic et le traitement du SAHOS de l'enfant pour le Congrès du Sommeil de la SFRMS ;
- une formation pré-congrès sur le traitement du SAHOS par orthèses d'avancée mandibulaire, en collaboration avec l'AFSORL, pour le Congrès du Sommeil de la SFRMS ;
- un symposium sur le SAHOS de l'adolescent avec la Revue d'ODF pour les Journées d'Orthodontie de la FFO ;
- un symposium sur les réseaux, qu'ils soient de soins ou de collecte et de traitement de données (« big data »), dédiés au SAHOS dans le cadre de la Commission apnées des Journées d'Orthodontie ;

- une proposition de critères de qualité de formation des spécialistes poseurs d'orthèses d'avancée mandibulaire pour le traitement du SAHOS afin d'élaborer une accréditation de niveau européen avec l'EADSM.

Nous avons également été sollicités par :

- la SFODF à préparer un programme de leur Journée Multidisciplinaire, qui sera consacrée au SAHOS de l'enfant et de l'adolescent ;
- le Somnoforum pour y être présents tant dans la session plénière que dans les ateliers.

Tous les membres de notre conseil scientifique sont aussi pleinement engagés dans l'animation du TOSSAOS, des Entretiens de Garancière et de l'AUOG, enseignements qui font référence et dans des congrès nationaux et internationaux.

La refonte du site Internet de la SFMDS sera bientôt achevée et sera opérationnelle pour offrir un réseau de soins multidisciplinaire efficace pour le SAHOS de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Enfin, la SFMDS a été sollicitée par l'HAS pour un avis scientifique sur l'intérêt d'une orthèse d'avancée mandibulaire de test thérapeutique. L'HAS a par la suite émis un avis favorable, comme nous le suggérions, pour une mise sur le marché de cette orthèse-test.

La SFMDS a su se faire reconnaître comme une société de référence pour la prise en charge des troubles respiratoires du sommeil auprès des autres sociétés consacrées à la recherche et/ou la médecine du sommeil et des autorités sanitaires.

Toutefois, nous devons encore travailler pour conforter cette position et envisager d'autres domaines comme le bruxisme ou la nutrition, qui peuvent avoir un impact sur l'état bucco-dentaire et le sommeil. Donc, beaucoup de travail, mais l'équipe est si efficace et enthousiaste que la SFMDS est prête à relever ces nouveaux défis !

Michel-Christian Ouayoun

Résolution :

L'Assemblée Générale à l'unanimité des personnes présentes ou représentées prend acte du rapport moral du Président.

4. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Détail des Comptes
Sté Française Médecine Dentaire

Période du 01/10/17 au 30/09/18
Edition du 02/01/19
Tenue de compte

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux I7 11.30

Compte de Résultat (2052)				
	Net 30/09/2018	Net N-1 30/09/2017	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de services	18 630,00	23 119,08	-4 489,08	-19,42
7060001 Cotisations membres	10 630,00	13 810,00	-3 180,00	-23,03
7060050 Dons	1 000,00		1 000,00	
7060060 Sponsors	7 000,00	10 000,24	-3 000,24	-30,00
7081050 Formation		-691,16	691,16	100,00
Chiffres d'affaires nets	18 630,00	23 119,08	-4 489,08	-19,42
Subvention d'exploitation	3 720,00	300,00	3 420,00	1140,00
7400000 Subventions reçues	3 720,00	300,00	3 420,00	1140,00
Total des produits d'exploitation (I)	22 350,00	23 419,08	-1 069,08	-4,56
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	31 157,39	7 611,83	23 545,56	309,33
6164000 Assurances risques d'exploit.		867,74	-867,74	-100,00
6226000 Honoraires Expert-comptable	583,20	583,20		
6226100 Honoraires CLQ	11 818,51	1 152,00	10 666,51	925,91
6226300 Honoraires C'Connect	5 386,85	1 154,58	4 232,27	366,56
6231050 Communication	1 320,00	1 986,66	-666,66	-33,56
6234000 Cadeaux à la clientèle		144,00	-144,00	-100,00
6236000 Catalogues & imprimés	1 083,60		1 083,60	
6251000 Voyages & déplacements	321,70	229,00	92,70	40,48
6256000 Missions réception	8 635,24		8 635,24	
6257000 Réceptions	1 732,82	1 310,70	422,12	32,21
6260000 Frais postaux	72,00		72,00	
6278000 Autres frais & commissions	203,47	163,95	39,52	24,10
6281000 Concours divers (cotisations)		20,00	-20,00	-100,00
Dotation d'exploitation				
Total des charges d'exploitation (II)	31 157,39	7 611,83	23 545,56	309,33
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 807,39	15 807,25	-24 614,64	-155,72
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	-8 807,39	15 807,25	-24 614,64	-155,72

Résolution :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des personnes présentes ou représentées les comptes qui se soldent par un résultat négatif.

5. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS DE LEUR GESTION

Résolution :

L'Assemblée Générale à l'unanimité des personnes présentes ou représentées donne quitus aux administrateurs et membres du bureau de leur gestion au titre de l'exercice clos.

6. AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat est affecté au compte report à nouveau.

Résolution :

L'Assemblée Générale à l'unanimité des personnes présentes ou représentées accepte de reporter le résultat de l'exercice clos au compte report à nouveau.

7. APPROBATION DU BUDGET 2018-2019

CA 18 mars 2019 – Bilan trésorière

BUDGET PREVISIONNEL 1^{er} octobre 2018 - 30 septembre 2019

	Recettes (N-2 sept 2017)	Recettes (N-1 sept 2018)	Recettes N	Dépenses (N-2 : sept 2017)	Dépenses (N-1 : sept 2018)	Dépenses N
Cotisations (70)	6 300,00	10 500,00	10 500,00			
Subventions	6 000,00	6 000,00	6 000,00			
Formations	2 700,00	3 500,00	3 500,00			
Colloquium, C'Connect				6 500,00	7 500,00	7 500,00
Frais bancaires				60,00	200,00	200,00
Assurances				840,00	900,00	900,00
Expert comptable				700,00	700,00	700,00
Déplacements, formation				6 000,00	6 000,00	6 000,00
Communication				600	3 000,00	3 000,00
Réception (formation)					1 400,00	1 400,00
Fournitures				300,00	300,00	300,00
TOTAL	15 000,00	20 000,00	20 000,00	15 000,00	20 000,00	20 000,00

* Rappel exercice 01-10-17 / 30-09-18

Le résultat de la société est **déficitaire** pour 2018 à hauteur de **8 807 € (en baisse de 156%)**, se décomposant :

Ventes sur l'exercice : **18 630 €** (chiffres d'affaires en baisse de 19,42% par rapport à 2017).

Achats sur l'exercice : **31 157,39 €** en hausse de 309,33%

Pour résultat, une baisse du solde du compte bancaire de 35 100 € à 26 292 € au 30 septembre 18.

Le montant du report à nouveau pour cette année est de : **-8 807 €**

- 30/09/2013 déficit cumulé de - 8 772,93 €
- 30/09/2014 report à nouveau (+ 1 018,56 €) = - 7 754 € ☹
- 30/09/2015 report à nouveau (+ 4 116,70 €) = - 3 638 € ☹
- 30/09/2016 report à nouveau (+ 7 930,04 €) = + 4 292 € ☺
- 30/09/2017 report à nouveau (+ 15 807 €) = + 20 100 € ☺
- 30/09/2018 report à nouveau (- 8 807 €) = + 11 292 € ☺

Ainsi le bénéfice est de : **+ 11 292 €** ☺

Résolution :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des personnes présentes ou représentées le budget 2018-2019 tel que présenté par la trésorière.

8. MONTANT DE LA COTISATION 2020

Sur proposition du Conseil d'administration, le montant annuel de la cotisation est fixé à 95€.

Résolution :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des personnes présentes ou représentées la proposition du Conseil d'administration pour fixer le montant de la cotisation à 95 € pour l'année 2020.

Radiation des membres :

Vingt-neuf membres ne sont pas à jour de leurs cotisations (2 ans + l'année en cours). Conformément aux Statuts, ils ont été avertis par courrier et n'ont pas régularisé leur situation.

Sont proposés à la radiation :

- Axel AFERIAT
- Esther AZOULAY
- Armand BIRGY
- Stéphane BOUCHONNEAU
- Baya BOUZERAR-PUTOUD
- Nathalie CAMPONE
- Stéphanie CORNET
- Sophie DELHUMEAU
- Hélène DESNOËS
- ~~Deborah FELLOUS~~
- Mathilde GALIEVSKY
- Nathalie GARCIA
- Claire HAIGNERÉ
- Madjid HANNANE
- Meryl JABLONKA
- Astrid LAMBERT
- Florence LANDOIS
- Sophie LANDREAU-BOUCHONNEAU
- Christine LANIER-ROUSSEL
- Radia LATEB YAHIAOUI
- Bertrand LAUR
- Guy LE TOUX
- Laurence LECOINTRE-PERONNIN
- Isabelle LENOUEVEL
- Judith-Anne LORQUIN-VAYSSE
- Arnaud NISKY
- Omid RUCHETON
- Anne-Charlotte SIX
- Loïc SORRE
- Emilie VAUCARD

Cas particulier de Déborah FELLOUS : Jean-Baptiste KERBRAT s'engage personnellement pour qu'elle régularise sa situation auprès de la SFMDS.

Le Secrétaire Général propose la radiation des membres, sauf Deborah FELLOUS .

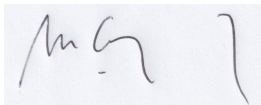
Résolution :

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des personnes présentes ou représentées de radier ces membres de la SFMDS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h57.

De tout ce que dessus, a été dressé procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire Général.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. C. Ouayoun', written on a light-colored rectangular background.

Michel-Christian Ouayoun

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christine Boehm-Hurez', written in a cursive style.

Christine Boehm-Hurez